



Voies fluviales

Dans **Portrait** 24 novembre 2015 829 Vues 0 commentaires



Le réseau des voies navigables est constitué de l'ensemble des fleuves, rivières et canaux aménagés, équipés et ouverts à la circulation et au transport fluvial.

Le transport fluvial garde une importance significative pour le transport de marchandises dans les pays dotés d'un réseau des voies navigables bien équipé. Respectueux de l'environnement, le transport fluvial de marchandises permet de réduire la consommation énergétique et de limiter les émissions de CO2.

Le Nord-Pas de Calais : région la plus riche en voies navigables au cœur de l'Europe fluviale

Les 640 km de voies navigables de la région Nord-Pas de Calais occupent une position stratégique entre le nord de l'Europe et le bassin de la Seine. Avec le projet Seine-Nord Europe, ce sont 20 000 km de voies fluviales européennes à grand gabarit qui seront reliées. Le trafic du Nord-Pas de Calais a progressé de 32 % depuis l'an 2000, passant à 9.03 MT en 2014.

La région comprend une grande diversité de sites fluviaux de transbordement des marchandises, allant du simple quai de chargement-déchargement.

- 681 km de canaux et rivières gérés par Voies Navigables de France.
- Dont 521 km de voies accessibles au transport de marchandises se répartissant comme suit : 236 km à grand gabarit, 66 km à moyen gabarit et 219 km à petit gabarit (Freycinet)

Articles les plus lus



207272

Aide au transport : faites votre demande

Actualités 1 mars 2016

83965

Logo de la Région Hauts-de-France : à vous de voter !

Actualités 1 juillet 2016

60120

Région j'écris ton nom, place aux votes !

Actualités 10 mars 2016

37159

L'aide au transport : ouverture des demandes le 1er mars

Actualités 29 février 2016

Vidéos à la une



La Région au Salon international de l'alimentation

WebTv 18 octobre 2016

- 12 millions de tonnes en 2014

En 2014, 9,03 millions de tonnes ont été chargées ou déchargées sur les voies navigables de la région Nord-Pas de Calais. En incluant le transit, ce tonnage a atteint 12 millions de tonnes. 12 millions de tonnes transportées par la voie d'eau ce sont 600 000 camions de moins par an sur les routes.

- Activité fluviale du Grand Port Maritime de Dunkerque : un trafic record de 3,02 millions de tonnes en 2014

En 2014, le contexte économique du port de Dunkerque a été plus favorable, portant le trafic maritime au même niveau qu'en 2012 soit 47 millions de tonnes. La raison principale en est la montée en puissance des exportations de céréales et de conteneurs. Le trafic fluvial en continuité maritime progresse pour atteindre 1,6 millions de tonnes pour une part modale de 16%.

La zone industrialo-portuaire a généré des flux voie d'eau à hauteur de 1,4 millions de tonnes. L'activité fluviale globale de la zone portuaire dunkerquoise est passée de 1,4 millions de tonnes en 2001 à 3 millions de tonnes en 2014.

La Picardie, sa baie de Somme et le transport fluvial

La baie de Somme est devenue depuis deux décennies un des hauts lieux touristiques de la picarde. Le fleuve Somme déroule ses 120 km en un ruban vert propices aux loisirs de pleine nature. La Picardie possède un réseau de voies navigables qui dessert une partie importante de son territoire. Le réseau picard de voies navigables a été constitué à partir des fleuves et rivières irriguant le territoire : l'Oise, l'Aisne, la Somme, la Marne. Ces fleuves et rivières ont été canalisés, puis des canaux au gabarit Freycinet ont été construits que ce soit latéralement aux cours d'eau ou pour relier différents bassins (canal de l'Oise à l'Aisne, ...).

Ce réseau est relié à un axe majeur du transport en France : le canal du Nord (et l'Oise) qui relie le bassin de la Seine et les canaux du Nord de la France et du Benelux. La Picardie exporte à l'aide de la voie d'eau des produits agricoles et des matériaux de construction. Ce sont environ 700 000 tonnes de produits agricoles à destination de la Belgique et des Pays-Bas, ainsi que 440 000 tonnes à destination du grand export, via le port de Rouen, qui sont expédiées depuis la Picardie par la voie d'eau, soit un total exporté de près de 1,2 millions de tonnes de céréales.

La Picardie exporte également 500 000 tonnes de matériaux de construction vers l'Ile-de-France. Elle en exporte aussi vers la région Nord-Pas de Calais (180 000 tonnes) et la Belgique. La voie d'eau est une composante importante de la nouvelle région Nord Pas de Calais – Picardie. Le territoire de la nouvelle région occupe une position importante en France et en Europe en matière fluviale. Le relief modéré a facilité l'émergence d'un réseau navigable en déterminant deux ensembles : l'un tourné vers Dunkerque et la Mer du Nord via l'Escaut, la Lys de la Meuse, l'autre vers la Seine et la Manche via l'Oise. Le percement d'un canal Seine-Nord devrait même, vers 2020, renforcer les liaisons existantes avec le bassin de la Seine et permettre le passage de convois jusqu'à 5 000 tonnes en direction de Paris...

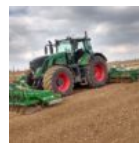
Le projet de Canal Seine Nord, enjeu structurant de la nouvelle Région

Le projet de canal Seine-Nord-Europe est l'une des grandes réalisations promises à la Picardie dans la décennie 2010. Ce canal à grand gabarit, d'une longueur prévue de 106 km, entre l'Oise – Compiègne et le canal Dunkerque-Escaut – Cambrai et d'un coût estimé entre 4,5 et 4,8 milliards d'euros, doit contribuer au développement économique de la région, des zones de Noyon ou de Péronne notamment. Celui-ci doit désenclaver le bassin de la Seine, le reliant au réseau fluvial à grand gabarit du nord et de l'est de l'Europe.

Délester l'autoroute A1, un des corridors de transit les plus empruntés d'Europe, de ses flots de poids lourds et limiter les émissions de CO2, est un autre objectif affirmé. Quelques milliers d'emplois nouveaux, liés à sa réalisation et à sa mise en service avant 2023 sont prévus.

Partager :

Articles récents



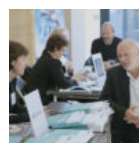
En Hauts-de-France, le plus grand salon européen dédié à la betterave sucrière

Actualités 24 octobre 2016



La Région Hauts-de-France aide ses entreprises

Actualités 21 octobre 2016



Entreprises agricoles : exportez avec la Région

Actualités 21 octobre 2016